

Quelques chiffres...

- 👉 **2** ans de formation
- 👉 **1** diplôme
- 👉 **14** semaines de stage en entreprise sur 2 ans
- 👉 **1** poursuite d'études à préparer (Bac Pro)
- 👉 **1** insertion professionnelle rapide



Lycée Professionnel Régional
Léon Blum



1111 bd Léon Blum
83300 DRAGUIGNAN



04.94.50.20.60



www.lycee-leon-blum.fr



ACADÉMIE
DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGION
SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

CAP

Peintre
Automobile



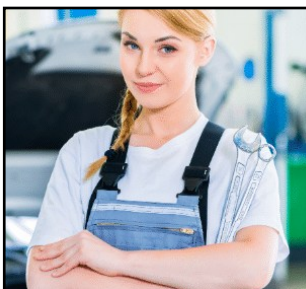
Le peintre en carrosserie intervient le plus souvent sur des véhicules abîmés suite à un accident et après le travail du carrossier.

Il évalue le travail à réaliser sur le véhicule.

Son travail consiste à :

- ↳ préparer les surfaces des pièces en fonction des consignes techniques.
- ↳ contrôler la qualité des produits appliqués
- ↳ traiter les surfaces selon les consignes techniques
- ↳ surveiller et contrôler la qualité du traitement de surface

**un métier
qui se conjugue
aussi au féminin**



Nature du travail

Le peintre en carrosserie prépare les surfaces sur lesquelles il applique ensuite la peinture.

Suivant l'état de la carrosserie, il choisit les techniques appropriées pour redresser et poncer les carrosseries, il rectifie les surfaces à l'aide de mastic polyester.

Il protège la surface de la corrosion et applique les sous-couches.

Enfin, il dose et prépare la peinture, en prenant soin de protéger les vitres, les phares et les chromes. Il contrôle la teinte grâce à un spectrophotomètre, d'un mélangeur et d'un nuancier ; il prépare et travaille son mélange (peinture métallisée, vernie, nacrée ou opaque).

Dans une cabine spéciale de protection, il pulvérise la peinture à l'aide de pistolets. Il doit respecter les temps de prise et de séchage entre les différentes couches. Il est enfin responsable de l'entretien de son matériel après usage.



Conditions de travail

Le peintre en carrosserie peut travailler dans différents types d'entreprise :

- ↳ garage de réparation des carrosseries
- ↳ concessionnaire et agent de marque auto
- ↳ grande entreprise ou administration disposant d'un parc de véhicules.

Le peintre en carrosserie travaille seul ou en équipe sous la responsabilité du chef d'atelier. Le souci de respecter les consignes de sécurité est constant dans la manipulation de produits chimiques. Le port de vêtements appropriés (combinaison de protection, masque, lunettes, gants et cagoule) est obligatoire.

Qualités requises

- ↳ respect des processus logiques et méthodologiques
- ↳ rigueur et adaptation aux consignes techniques
- ↳ respect des consignes de sécurité
- ↳ capacité d'adaptation à l'évolution des nouveaux produits
- ↳ avoir le "coup de patte" permettant de réaliser des retouches invisibles
- ↳ résistance physique, patience, dextérité

Les enseignements concernent

- à 50 %, les **matières générales**
- à 50 %, les **matières professionnelles**
- avec de **l'accompagnement personnalisé**
- la **réalisation d'un chef d'œuvre**
- la **préparation de la poursuite d'études et/ou la préparation de l'insertion professionnelle**